

Note de présentation des comptes administratifs 2020

Conseil Municipal du 8 avril 2021

2020 :

**Une saine gestion confirmée
et des dépenses maîtrisées, malgré le
fort engagement de la commune pour
soutenir l'économie locale**

La Ville de Beaucaire :

- Est moins endettée de 20,80% que la moyenne des villes de la strate.
- A multiplié en 7 ans son épargne nette annuelle par 2,30.

Le compte administratif est établi en fin d'exercice. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Informations financières – Ratios	Moyenne de la strate en 2018	CA 2020 Commune
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 204.00 €	1 077.53 €
Produit des impositions directes/population	616.00 €	572.56 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 392.00 €	1 476.16 €
Dépenses d'équipement brut/population	288.00 €	252.07 €
Encours de dette/population	1 174.00 €	929.85 €
DGF/population	184.00 €	189.35 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	59.60 %	62.30 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	94.00%	80.71 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	20.70 %	17.08 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	84.40 %	62.99 %

Section de fonctionnement

Les recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 23 957 639.08 € décomposées ainsi :

Recettes réelles	20 967 447.46 €
Recettes d'ordre	181 134.40 €
Recettes rattachées	170 000.00 €
Excédent de fonctionnement	2 639 057.22 €
TOTAL	23 957 639.08 €

Baisse de dotations de l'État aux communes :

Beucaire durement touchée depuis 2013

Dotations et participations :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DGF	1 995 946	1 833 362	1 404 576	987 537	709 884	689 693	625 269	596 853
DSU	1 262 962	1 342 439	1 597 044	1 837 880	2 014 960	2 119 588	2 202 218	2 289 936
DNP	181 416	181 688	185 371	177 381	159 819	174 008	160 855	163 013
TOTAL	3 440 324	3 357 489	3 186 991	3 002 798	2 884 663	2 983 289	2 988 342	3 049 802

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), si elle a été une recette importante pour les collectivités, est aujourd'hui en diminution constante. Seule la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), qui est destinée aux communes les plus pauvres car elle est attribuée en tenant compte, notamment, du revenu moyen par habitant, de la proportion de logements sociaux ainsi que du nombre de bénéficiaires d'aides au logement, est en progression. Néanmoins, les communes qui en bénéficient doivent régler les problèmes sociaux liés et les dépenses qui vont avec.

Depuis 2014, la baisse des dotations émanant de l'État a fait perdre à la commune la somme de 2 628 894 €, comme le démontre le tableau ci-dessous. Cette somme aurait été très utile pour alimenter l'autofinancement et contribuer à la réalisation de projets pour améliorer le quotidien des Beaucairois. Nous ne pouvons que déplorer ces choix des gouvernements successifs qui savent s'appuyer ou se défaire sur les maires quand ils ont besoin d'eux mais diminuent leurs dotations.

Périodes	2013/2014	2013/2015	2013/2016	2013/2017	2013/2018	2013/2019	2013/2020	Cumul 2013/2020
2013/2014	-82 835,00	-82 835,00	-82 835,00	-82 835,00	-82 835,00	-82 835,00	-82 835,00	
2014/2015		-170 498,00	-170 498,00	-170 498,00	-170 498,00	-170 498,00	-170 498,00	
2015/2016			-184 193,00	-184 193,00	-184 193,00	-184 193,00	-184 193,00	
2016/2017				-118 135,00	-118 135,00	-118 135,00	-118 135,00	
2017/2018					+98 626,00	+98 626,00	+98 626,00	
2018/2019						+5 053,00	+5 053,00	
2019/2020							+61 460,00	
TOTAL	-82 835,00	-253 333,00	-437 526,00	-555 661,00	-457 035,00	-451 982,00	-390 522,00	-2 628 894,00

Des dépenses maîtrisées, malgré la crise et le fort engagement de la commune pour soutenir l'économie locale

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 18 041 297.14 € décomposées ainsi :

Dépenses réelles	16 531 945.10 €
Dépenses d'ordre	685 576.76 €
Dépenses rattachées	823 775.28 €
TOTAL	18 041 297.14 €

Dépenses réelles de fonctionnement :

2013*	2014*	2015*	2016*	2017*	2018*	2019*	2020*
19 029 830.67	19 485 289.67	19 222 388.31	19 139 318.62	18 366 046.82	18 026 519.07	18 502 057.70	17 355 720.38

* rattachements compris

L'année 2020 a été une année particulière en raison de la crise sanitaire due à la Covid-19. La commune a été plus que jamais aux côtés des Beaucairois. De nombreuses mesures ont été prises :

- Les professionnels, locataires de la Mairie, ont été exonérés de deux mois de loyers sur le premier semestre 2020 (mars-avril) mais aussi au titre du mois de novembre.
- Une aide financière, à hauteur de l'équivalent de deux mois de loyers, sur le premier semestre 2020, a été accordée aux commerçants indépendants et artisans d'art locataires (hors baux avec la mairie) situés sur le territoire communal, hors pharmacie et magasins de distribution d'alimentation générale.
- Une aide financière a été accordée en mars et avril, à hauteur d'une somme forfaitaire de 1000 € par mois, aux commerçants et artisans d'art propriétaires de leurs murs situés sur le territoire communal, hors pharmacie et magasins de distribution d'alimentation générale.
- Le montant de la redevance d'occupation du domaine public au titre des terrasses et vérandas, pour l'année 2020 (et renouvelé pour 2021), a été fixé exceptionnellement et forfaitairement à 1€/an.
- Une aide, en urgence, a été attribuée aux antennes locales de la Croix Rouge, du Secours Populaire et des Restaurants du Cœur pour permettre à ces associations de poursuivre l'aide qu'elles apportent à la population la plus fragile (aide votée dès le mois de mars 2020).

Ces aides concrètes ont représenté près de 350 000 €.

Des charges à caractère général maîtrisées

2013	2014	2015	2016	2017*	2018*	2019*	2020*
3 882 833.13	3 512 700.32	3 539 556.09	3 631 923.29	3 377 578.61	3 445 560.43	3 638 064.43	3 104 251.34

* rattachements compris

La commune a maîtrisé ses dépenses à caractère général par des efforts constants et aussi en raison de dépenses qui n'ont pu être réalisées du fait de la crise sanitaire. L'année 2020 a aussi à l'inverse été marquée par des dépenses inhabituelles liées à la lutte contre la Covid-19.

Afin de protéger les agents municipaux et les usagers, un protocole sanitaire strict a été mis en place aussi bien à l'Hôtel de Ville que dans les autres locaux occupés par des services municipaux. Il en a été de même pour la navette municipale Le Drac. Ce protocole a consisté notamment en un nettoyage approfondi et plus fréquent ainsi que la désinfection régulière des locaux et du matériel, la mise en place de la réception du public uniquement sur rendez-vous, l'installation d'hygiaphones dans les bureaux où le public est reçu, la mise en place de distributeurs de gel désinfectant sur les lieux de passage du public. Les agents avaient à disposition des masques, du gel hydroalcoolique, des gants.

De plus, 20 000 masques achetés auprès de la société gardoise Eminence ont été distribués à la population.

Les dépenses supplémentaires ont été notamment :

- Les masques pour 146 961.50 € (20 000 masques tissu distribués à la population ; 110 000 masques jetables pour les agents).
- Les hygiaphones pour 4 371.82 €.
- Des solutions désinfectantes hydroalcooliques pour 7 017.04 €.
A noter : Beaucaire est une des rares communes à avoir maintenu la distribution de gel hydroalcoolique à l'entrée de ses marchés (le jeudi et le dimanche).
- La désinfection des écoles et de la bibliothèque après le confinement par une entreprise spécialisée pour 3 888.60 €.
- Le matériel divers (thermomètres, distributeurs de gel, gants...) pour 12 142.61€
- Des heures supplémentaires rémunérées notamment au personnel d'entretien pour gérer la crise (distribution des masques, renforcement du nettoyage,...).

D'autre part, afin de soutenir les commerçants et producteurs Beaucairois, la commune a mis en place une plateforme (achetonsbeaucaire.fr). Le site de e-commerce est entièrement gratuit pour les commerçants qui s'y inscrivent. La mairie apporte aussi une aide logistique aux commerçants et producteurs notamment pour photographier les produits mis en ligne, les conseiller sur la stratégie marketing,...

A ce jour 70 professionnels bénéficient de cette initiative.

Une masse salariale contenue et des agents récompensés

Afin de saluer l'exceptionnel engagement de tous ceux qui, depuis le début de l'état d'urgence sanitaire et durant toute la période du confinement, étaient restés au service de la collectivité et des concitoyens, la Ville de Beaucaire a souhaité mettre en œuvre le versement d'une prime exceptionnelle aux agents qui ont travaillé en présentiel ou en télétravail du 18 mars au 10 mai 2020 conformément au décret 2020-570 du 14 mai 2020 et à la délibération du Conseil Municipal 20.090 du 7 juillet 2020. Cette gratification a été d'un montant de 80 326.46 € pour la Ville.

Il faut être très perspicace pour suivre l'évolution des textes quant au jour de carence pour les fonctionnaires. En application de la loi d'urgence sanitaire 2020-290 du 23 mars 2020, le jour de carence a été suspendu pour tous les arrêts de travail et maladie pendant la durée du premier confinement, puis rétabli à la fin du premier état d'urgence sanitaire le 10 juillet 2020. Il sera, à nouveau suspendu, du 10 janvier 2021 au 31 mars 2021 inclus, pour les agents disposant d'un test positif les plaçant en congé de maladie (Décret 2021-15 du 8 janvier 2021).

2013*	2014*	2015*	2016*	2017*	2018*	2019*	2020*
11 833 590.89	12 125 981.40	11 733 818.30	11 636 392.50	11 879 774.20	11 652 413.30	11 805 020.18	11 438 395.28

* rattachements compris

La commune de Beaucaire maîtrise sa masse salariale tout en conservant un service rendu à la population de qualité. Cela est au prix de gros efforts consentis par les agents municipaux qui sont impliqués dans la réalisation de leurs missions. D'autre part, des agents sont partis en retraite ce qui a permis de redistribuer leurs missions ou de recruter des agents en début ou en milieu de carrière.

Même à effectif constant, la masse salariale subit nécessairement le Glissement Vieillesse Technicité. De plus, l'État accable les communes de contraintes ou de missions supplémentaires sans compensation ou avec une compensation qui ne couvre pas la totalité des dépenses (ce sera encore le cas en 2021 avec notamment le centre de vaccination).

La maîtrise de la masse salariale est donc due à une politique stricte de rationalisation, mise en place depuis 2014.

Section d'investissement

Les recettes

Les recettes d'investissement s'élèvent à 14 163 199.40 € et sont décomposées ainsi :

Recettes réelles	9 029 702.86 €
Recettes d'ordre	692 112.14 €
Recettes reportées	4 250 354.98 €
Excédent d'investissement	191 029.42 €
TOTAL	14 163 199.40 €

Des subventions pour des projets ambitieux et salués par tous

Le Maire et son équipe portent de nombreux projets. Pour mener à bien les investissements de la commune, la municipalité met un point d'honneur à solliciter ses partenaires pour des subventions dès que cela est possible, plusieurs années à l'avance et en revenant régulièrement à la charge.

Ce lourd travail porte ses fruits. Ainsi, ces deux dernières années, plus de 3 millions d'euros de subventions ont été obtenus (et d'autres demandes sont en cours d'instruction) parce que les projets sont de qualité et sont salués par les cofinanceurs comme étant de bons projets nécessaires.

L'opposition Beaucairoise et la Chambre régionale des comptes peuvent bien dire ce qu'elles veulent... la réalité est là.

En 2020 :

- 766 640 € obtenus de l'État (plan de relance) pour la réhabilitation-extension de l'école Nationale (tranche 1)
- 559 696 € obtenus de l'État pour la réhabilitation-extension de l'école Garrigues Planes (tranche 2)
- 111 622 € obtenus de l'État pour la sécurisation des écoles face au risque terroriste
- 398 139 € obtenus du département pour la réhabilitation-extension de l'école Garrigues Planes
- 59 897 € obtenus de l'Etat (plan de relance) pour la réfection du toit terrasse de l'école élémentaire de la Moulinelle
- 50 000 € obtenus de la région pour la rénovation énergétique de l'école maternelle de la Moulinelle
- 22 100 € obtenus de l'État pour la création du nouveau centre de supervision de vidéoprotection
- 2 750 € obtenus de la région pour l'extension des jardins familiaux

En 2019 :

- 560 417 € obtenus de l'État pour l'extension-réhabilitation de l'école Garrigues Planes (tranche 1)
- 209 900 € obtenus de l'État pour le développement de la vidéoprotection
- 108 500 € obtenus de l'État pour la création du skatepark
- 90 483 € obtenus de la région pour la création du skatepark
- 37 000 € obtenus de la région pour les études de faisabilité du projet de PEM (halte SNCF)
- 28 670 € obtenus de la CAF pour l'installation d'une climatisation au centre aéré maternel
- 6 900 € obtenus de la CAF pour des équipements pour la crèche municipale

- 2 780 € obtenus de la CAF pour un projet d'investissement autour de l'alimentation à la crèche municipale

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement (restes à réaliser compris) s'élèvent à 13 746 083.85 € et sont décomposées ainsi :

Dépenses réelles	13 558 414.07 €
Dépenses d'ordre	187 669.78 €
TOTAL	13 746 083.85 €

Les investissements principaux (hors restes à réaliser) ont été :

- La réfection du Centre commercial de la Moulinelle : 627 653.70 € (Somme versée au Syndic et travaux reportés à l'été 2021 à la demande des commerçants en raison de la Covid-19)
- Les travaux de voirie dont la rue de Nîmes : 1 012 493.73 € (219 450.80 € voiries diverses ; 793 042.93 € rue de Nîmes)
- Des travaux dans le cadre du quartier Sud Canal : 369 312.83 € (désamiantage, démolition...)
- La vidéoprotection : 494 827.14 € (23 caméras remplacées, 18 nouvelles caméras et 6 Lapi)
- Travaux de la nouvelle capitainerie : 135 544.78 €
- Travaux au nouveau commissariat de police municipale : 97 526.16 € (réfection des locaux dont peinture et climatisation)
- Travaux à l'école primaire de la Moulinelle : 187 969.65 € (dont principalement le toit terrasse)
- Acquisitions pour les services techniques : 122 319.49 € (achat d'engins dont regarnisseur à gazon, rotobroyeuse, tondeuses frontales, tondeuse autotractée...)
- Rajeunissement du parc de véhicules : 5 véhicules pour 77 460.30 €. Afin de rationaliser l'utilisation des véhicules municipaux, un pool de véhicules a été créé. Ainsi les services basés en mairie peuvent disposer de 4 véhicules légers neufs et 1 utilitaire.
- Travaux à l'école Puech Cabrier élémentaire : 78 957.83 € (dont rafraichissement de la peinture et du mobilier).
- Installation d'une climatisation au centre aéré : 43 137.00 €.
- Généralisation de l'éclairage LED dans les écoles (moins consommateur en énergie).

Une dette moins élevée de 20,79% que la moyenne des villes de la strate

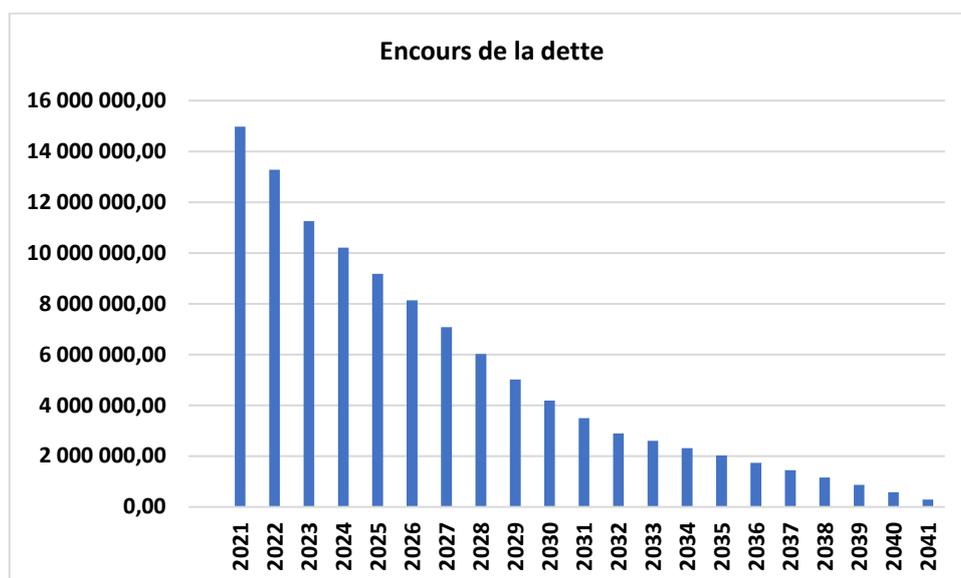
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Capital restant dû	11 579 950.77	12 018 641.70	11 647 825.56	16 135 663.28	14 511 247.48	12 787 879.52
	2019	2020				
Capital restant dû	11 010 136.49	14 977 064.82				

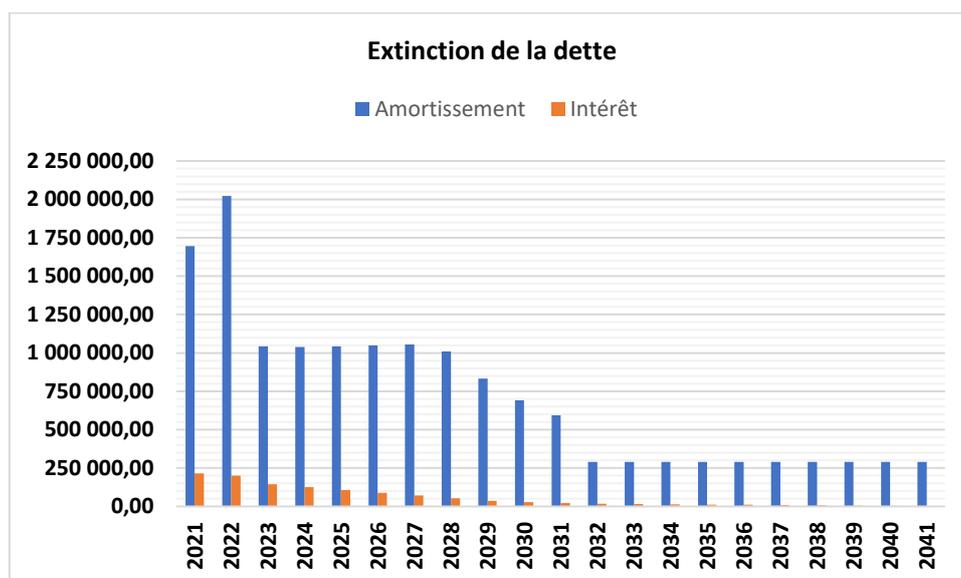
L'encours de la dette, au 1^{er} janvier 2021 était de 14 977 064.82€ et devrait être de 13 280 984,56€ au 31 décembre 2021.

La capacité de désendettement de Beaucaire est très bonne. Elle est de 4,2 ans en 2020. Elle démontre une saine gestion des finances communales.

Le taux moyen des emprunts est de 3.011% au 31 décembre 2020.

L'emprunt indexé sur un taux de change en franc Suisse, hérité d'une précédente municipalité, s'est terminé le 31 décembre 2020. Le plan de désendettement mis en place lors du précédent mandat a eu des résultats positifs pour la commune qui continue à investir tout en conservant des marges de manœuvre financières. Les emprunts contractés par la municipalité actuelle l'ont été sur des taux fixes sécurisés et négociés au plus bas.





Une épargne nette qui a été multipliée par 2,30 en 7 ans !

La différence entre les recettes réelles de fonctionnement perçues par la collectivité et ses dépenses réelles de fonctionnement représente l'épargne brute ou la capacité d'autofinancement brute. Les produits exceptionnels ne rentrent pas dans le calcul de ce ratio. Si l'on veut calculer l'épargne nette ou la capacité d'autofinancement nette, il faut retrancher le remboursement du capital des emprunts à la somme obtenue. Cette épargne nette va servir à financer de nouveaux investissements.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Epargne brute	2 756 651.16	3 140 714.54	3 645 838.19	3 721 070.62	3 938 913.19	4 624 349.97
Epargne nette	1 886 372.63	2 079 405.47	2 475 022.04	2 408 908.33	2 274 315.03	2 900 981.99
	2019	2020				
Epargne brute	4 824 790.50	6 170 022,10				
Epargne nette	3 046 499.47	4 335 248,36				

L'épargne nette a encore nettement augmenté en 2020, c'est un signe de bonne gestion.

En 7 ans, l'augmentation de cet indice de référence dans la bonne gestion communale est de 129,81% !

Les budgets annexes

Le budget eau

Les recettes de fonctionnement

Recettes réelles	121 574.52 €
Recettes d'ordre	2 471.00 €
Excédent de fonctionnement	8 993.46 €
TOTAL	133 038.98 €

Les recettes réelles sont stables entre 2019 et 2020.

Les dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles	0
Dépenses d'ordre	77 665.00 €
TOTAL	77 665.00 €

Les recettes d'investissement

Recettes réelles	53 178.42 €
Recettes d'ordre	115 869.64 €
Recettes reportées	0
Excédent d'investissement	304 285.23 €
TOTAL	473 333.29 €

Les dépenses d'investissement

Dépenses réelles	207 102.48 €
Dépenses d'ordre	40 675.64 €
Dépenses reportées	8 182.36 €
TOTAL	255 960.48 €

Les dépenses sont constituées principalement par le renouvellement du réseau d'eau potable de la rue de Nîmes.

Le budget assainissement

Les recettes de fonctionnement

Recettes réelles	631 867.98 €
Recettes d'ordre	85 810.00 €
Excédent de fonctionnement	286 027.25 €
TOTAL	1 003 705.23 €

Les recettes sont constituées par les taxes de raccordement et le versement de la surtaxe par le concessionnaire.

Les dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles	149 591.29 €
Dépenses d'ordre	427 290.00 €
TOTAL	576 881.29 €

Les dépenses de fonctionnement sont principalement constituées par le remboursement de la dette pour 127 894.87€, par la redevance de prise et rejets d'eau de la station d'épuration pour 20 646.42€ et 1 050.00€ de maintenance.

Les recettes d'investissement

Recettes réelles	53 191.73 €
Recettes d'ordre	494 923.38 €
Recettes reportées	0 €
Excédent d'investissement	1 317 843.10 €
TOTAL	1 865 958.21 €

Les dépenses d'investissement

Dépenses réelles	427 786.73 €
Dépenses d'ordre	153 443.38 €
Dépenses reportées	8 928.25 €
TOTAL	590 158.36 €

Les dépenses réelles d'investissement sont constituées, notamment des travaux d'extension de réseau route de Comps et le solde des travaux de la rue de Nîmes.

La dette

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Encours de la dette	4 029 057,33	3 864 135,21	3 695 185,58	3 517 899,36	3 331 859,59	3 136 995,54
	2019	2020				
Encours de la dette	2 931 721.60	2 719 600.86				

Le budget Fêtes

Les budgets « fêtes » et « culture taurine et équestre » présentés les années précédentes ont été clôturés et intégrés au budget général de la Ville à compter du 1^{er} janvier 2021.

L'excédent global de ces deux budgets, qui revient au budget général de la Ville, est de 163 435.92€ en section de fonctionnement et 9 675.04€ en section d'investissement.

Fonctionnement dépenses	38 282.34 €	Fonctionnement recettes	174 905.99 €
Investissement dépenses	0	Investissement recettes	8 212.37 €

Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées par l'excédent et la participation de la Ville.

Les dépenses de fonctionnement sont principalement constituées par l'élection de Miss Languedoc-Roussillon et les décorations pour embellir la Ville lors des fêtes de Noël.

Le budget Culture Taurine et Équestre

Les budgets « fêtes » et « culture taurine et équestre » présentés les années précédentes ont été clôturés et intégrés au budget général de la Ville à compter du 1^{er} janvier 2021.

L'excédent global de ces deux budgets, qui revient au budget général de la Ville, est de 163 435.92€ en section de fonctionnement et 9 675.04€ en section d'investissement.

Fonctionnement dépenses	74 490.23 €	Fonctionnement recettes	101 302.50 €
Investissement dépenses	1 124.70 €	Investissement recettes	2 587.37 €

Les dépenses de fonctionnement sont principalement constituées par l'organisation de la course de la finale de la Palme d'Or et la régularisation du crédit de TVA.

Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées par l'excédent de fonctionnement et les entrées pour la course de la finale de la Palme d'Or.

Les dépenses d'investissement sont constituées par l'achat de matériel pour les arènes.

Les recettes d'investissement sont constituées par l'excédent d'investissement reporté.